

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 13 décembre 2011, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Robert Savard, Jean-Jacques Leduc, Jacques Smith, Pierre-Paul Messier et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

---

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi, et présente un exposé des prévisions budgétaires pour l'année 2012.

#### **2011-12-577      ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012**

Les prévisions budgétaires de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice financier 2012 sont déposées devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée;

Il est                      proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Messier,  
                                 appuyé par M. le conseiller Robert Savard,  
                                 et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte, pour l'exercice financier 2012, un budget équilibré de 70 465 223 \$.

ADOPTÉ

#### **2011-12-578      ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014**

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 est déposé devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée;

Il est                      proposé par M. le conseiller Jean-Jacques Leduc,  
                                 appuyé par M. le conseiller Pierre-Paul Messier,  
                                 et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014, au montant de 146 381 400 \$, se détaillant comme suit :

- 2012 : 53 626 400 \$;
- 2013 : 59 705 000 \$;
- 2014 : 33 050 000 \$.

ADOPTÉ

**2011-12-579      DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014**

VU l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

Il est                      proposé par M. le conseiller Robert Savard,  
appuyé par M. le conseiller Jean-Jacques Leduc,  
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield décrète qu'un document explicatif du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité d'ici la fin du mois de janvier 2012.

ADOPTÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Une (1) personne manifeste le désir de s'exprimer sur les sujets suivants lors de cette période de questions :

- Félicitations adressées aux membres du conseil pour la faible hausse de taxe annoncée pour l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2012.
- Demande d'explication sur la pertinence de retrouver le volet de la SPCA de Valleyfield au niveau des postes de la Sécurité publique dans les prévisions budgétaires de la Ville.

**2011-12-580      LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 6, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est                      proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Sauvé,  
appuyé par M. le conseiller Denis Laître,  
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance extraordinaire du 13 décembre 2011.

ADOPTÉ

---

Denis Lapointe, maire

---

Alain Gagnon, greffier